

RAPPORT STATISTIQUE

2010 - 2011

**sur la clientèle référée
par les instances de justice
et la communauté**



CONVERiance**ANCE**
MANICOUAGAN

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	3
COMPOSITION DU RAPPORT ET EXPLICATIONS	4
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS STATISTIQUES EN 2010-2011	5
PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions	7
Tableau A.1 Clientèle par référent.....	9
Tableau A.2 Clientèle par sexe.....	10
Tableau A.3 Clientèle par âge	11
Tableau A.4 Clientèle par statut	13
Tableau A.5 Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)	14
Tableau A.6 Clientèle par type de délits	16
Tableau A.7 Clientèle par municipalité	17
Tableau A.8 Sanctions et mesures décernées aux jeunes.....	19
Tableau A.9 Résultats des mesures et des sanctions décernées	21
PARTIE B — Demandes de services hors programme	23
Tableau B.1 Référents pour les demandes de services	25
Tableau B.2 Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées	26
PARTIE C — Activités de sensibilisation, d'information et de formation	27
Tableau C.1 Activités dispensées et receveur.....	29
PARTIE D — Contrat de services avec Services correctionnels Québec pour Vivre Sans Violence	31
Tableau D.1 Clientèle rejointe et ayant complété	33
PARTIE E.1 — Consultation des victimes et médiation pour l'entente-cadre	35
Fiche E.1 Consultation des victimes et médiation pour l'entente-cadre.....	37
PARTIE E.2 — Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales	39
Fiche E.2 Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales	41
ANNEXES	
ANNEXE A Mission	
ANNEXE B Conseil d'administration et personnel (actuel)	
ANNEXE C Sanctions et mesures extrajudiciaires et judiciaires dispensées auprès des jeunes contrevenants	
ANNEXE D Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2010-2011	

Introduction

Le rapport qui suit complète pour 2010-2011 le rapport annuel d'activité déposé en juin dernier.

Le rapport statistique 2010-2011 sur la clientèle référée par les instances de justice et la communauté jette un portrait dans le temps sur les personnes qui reçoivent des services de CoNVERjaNCE Manicouagan.

Si la clientèle n'est pas plus nombreuse qu'avant, elle s'est diversifiée au cours des années.

Le rapport statistique permet de constater des changements, mais pas d'en expliquer, la plupart du temps, les causes.

Il demeure néanmoins un outil de référence.

Bonne lecture!

Composition du rapport et explications

Le rapport statistique sur la clientèle 2010-2011 contient plusieurs sections variées qui ont des particularités. Il importe de donner quelques informations avant la lecture. L'équipe de CoNVERjaNCE Manicouagan (direction et personnel) est présentée à l'annexe B.

PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

La première partie s'intitule « Clientèle référée pour des mesures et des sanctions ». Elle comporte des informations sur les jeunes orientés par quatre référents, à savoir : le Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires), la Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires), la Sûreté du Québec (mesures extrajudiciaires – renvoi) et le percepteur des amendes (travaux compensatoires). La description des sanctions et mesures apparaît à l'annexe C. La liste des organismes ayant accueilli des jeunes en travaux bénévoles figure à l'annexe D.

PARTIE B — Demandes de services hors programme

Cette partie comprend des tableaux qui ont trait au nombre de demandes en fonction d'une foule d'utilisateurs de services. Le tableau B.2 traite des demandes totales de services menées à terme et interrompues avec les clientèles respectives pour chaque catégorie

PARTIE C — Activités de sensibilisation, d'information et de formation

La troisième section du rapport présente un tableau faisant état des demandes de services lorsque l'organisme dispense les services inscrits.

PARTIE D — Contrat de service avec Services correctionnels Québec

La section comporte un tableau qui fait état des ateliers Vivre Sans Violence dispensés à une clientèle adulte en milieu carcéral.

PARTIE E — Information-consultation des victimes et médiation

Cette section comprend des tableaux pour les demandes d'information et de consultations de victimes pour le directeur provincial (entente-cadre), le juge et le procureur aux poursuites criminelles et pénales. Beaucoup d'informations se retrouvent dans cette section, allant du nombre de victimes interpellées, au nombre de médiations effectuées, en passant par le nombre d'accords obtenus. Certaines caractéristiques telles que le résultat des médiations et les ententes conclues sont mises en relief.

Synthèse des informations statistiques en 2010-2011

La synthèse qui suit n'est pas exhaustive. Elle résume les informations qui semblent pertinentes pour le lecteur qui ne pourrait s'attarder plus longuement au rapport. Il arrivera donc que les données additionnées ne cumulent pas 100 %.

1) CLIENTÈLE PROGRAMME

- Nombre de jeunes référés →	93
- Nombre de mesures et sanctions décernées →	123
- Sexe des jeunes →	- Masculin : 75 - Féminin : 18
- Principales mesures et sanctions utilisées →	- Travaux bénévoles : 45 - Médiation : 12 - DHS* : 35 - Renvoi : 19
- Résultats des mesures et sanctions →	85,4 % des mesures et sanctions complétées

NOTE : En retranchant les sanctions dont le résultat est autre, la proportion de sanctions complétées passe à 86,8 %.

2) CLIENTÈLE HORS PROGRAMME

- Nombre de situations →	30 demandes reçues pour 59 personnes (67 % pour des médiations de conflits)
- Nombre de demandes menées à terme →	17 (57 %) pour 31 personnes

3) CLIENTÈLE POUR LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE FORMATION

- Nombre d'activités →	15 activités dispensées
------------------------	-------------------------

4) CONTRAT DE SERVICES AVEC SERVICES CORRECTIONNELS QUÉBEC

- Nombre de groupes →	4
- Nombre de participants →	35
- Nombre de certifiés →	20

5) CLIENTÈLE POUR INFORMATION ET CONSULTATION DES VICTIMES

- 67 victimes interpellées pour 83 jeunes.
- 55 victimes rejointes, dont 17 (31 %)** ont accepté de s'impliquer dans la médiation.

* *DHS : Développement des habiletés sociales.*

** *Le fait que 17 victimes aient accepté de participer à une médiation ne signifie pas que toutes les situations ont abouti à une médiation. Il peut y avoir des désistements. Les dossiers peuvent aussi être retournés du délégué à la jeunesse au procureur aux poursuites criminelles et pénales. Il peut aussi arriver que le délégué ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales, malgré l'intérêt de la victime, n'aillent pas vers la médiation.*

PARTIE A

Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

Tableau A.1 — Clientèle par référent

Référent	Nombre de clients
Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires)	44
Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires)	30
Sûreté du Québec (mesures extrajudiciaires - renvoi)	19
Cour municipale (travaux compensatoires)	---
Cour du Québec (travaux compensatoires)	---
Total	93

Remarques

- Baisse générale importante de la clientèle programme de 22,5 %.
- Baisse particulièrement importante de la clientèle du tribunal (51 %).
- Maintien de la clientèle référée par la Sûreté du Québec dans le programme de renvoi.
- Hausse de 12.8% de la clientèle du Centre jeunesse.

Tableau A.2 — *Clientèle par sexe*

Centre jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	37
Féminin	7
Total	44

Chambre de la jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	24
Féminin	6
Total	30

Sûreté du Québec

Sexe	Nombre
Masculin	14
Féminin	5
Total	19

Percepteur des amendes

Sexe	Nombre
Masculin	---
Féminin	---
Total	---

Global

Sexe	Nombre
Masculin	75
Féminin	18
Total	93

Remarques

- Clientèle de garçons à 80,6 % et de filles à 19,4 %.
- Proportion de filles de 26,3 % pour les références de la Sûreté du Québec.

Tableau A.3 — Clientèle par âge

Centre jeunesse

Âge	Nombre
12	1
13	3
14	8
15	4
16	13
17	12
18	2
19	1
Total	44

Chambre de la jeunesse

Âge	Nombre
12	---
13	---
14	5
15	8
16	9
17	7
18	1
19	---
Total	30

Sûreté du Québec

Âge	Nombre
12	---
13	6
14	3
15	4
16	6
17	---
18	---
Total	19

Percepteur des amendes

Âge	Nombre
12	---
13	---
14	---
15	---
16	---
17	---
18	---
Total	---

Global

Âge	Nombre
12	1
13	9
14	16
15	16
16	28
17	19
18	3
19	1
Total	93

Remarques

- Moyenne d'âge générale de 15,45 ans.
- Moyenne d'âge de 15,7 ans pour les clients de la Chambre de la jeunesse et du Centre jeunesse.
- Moyenne d'âge de 14,52 ans pour les références de la Sûreté du Québec.

Tableau A.4 — *Clientèle par statut*

Centre jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	38
Travailleur	3
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	3
Total	44

Chambre de la jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	25
Travailleur	1
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	4
Total	30

Sûreté du Québec

Statut	Nombre
Étudiant	17
Travailleur	2
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	---
Total	19

Percepteur des amendes

Statut	Nombre
Étudiant	---
Travailleur	---
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	---
Total	---

Global

Statut	Nombre
Étudiant	80
Travailleur	6
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	7
Total	93

Remarques

- Au moment de la référence, 86 % des jeunes sont étudiants.
- Taux de jeunes sans statut à 7,5 % (15 % l'an dernier).
- Taux de travailleurs à 6,45 %.

* PAE : Prestataire de l'assurance-emploi.

** PSR : Prestataire de la sécurité du revenu.

Tableau A.5 — Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)

Centre jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	11
Mère	15
Père	6
Centre de réadaptation	7
Famille élargie	3
Famille d'accueil	1
Appartement - pension	---
Autres	1
Total	44

Chambre de la jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	1
Mère	7
Père	1
Centre de réadaptation	15
Famille élargie	2
Famille d'accueil	3
Appartement - pension	---
Autres	1
Total	30

Sûreté du Québec

Lieu de résidence	Nombre
Parents	9
Mère	6
Père	2
Centre de réadaptation	1
Famille élargie	---
Famille d'accueil	---
Appartement - pension	1
Autres (garde partagée)	---
Total	19

Percepteur des amendes

Lieu de résidence	Nombre
Parents	---
Mère	---
Père	---
Centre de réadaptation	---
Famille élargie	---
Famille d'accueil	---
Appartement - pension	---
Autres	---
Total	---

Global

Lieu de résidence	Nombre
Parents	21
Mère	28
Père	9
Centre de réadaptation	23
Famille élargie	5
Famille d'accueil	4
Appartement - pension	1
Autres	2
Total	93

Remarques

- Un peu plus de 22 % des jeunes avec les deux parents.
- Résidence chez la mère à 30 %.
- Jeunes en centre de réadaptation dans 24,7 % des cas.
- Résidence chez le père à 9,7 %.

Tableau A.6 — Clientèle par type de délits

Délit	Centre jeunesse	Chambre de la jeunesse	Sûreté du Québec	Total
Vol moins de 5 000 \$	6	18	4	28
Possession de stupéfiants	15	4	7	26
Voies de fait	7	13	1	21
Méfait moins de 5 000 \$	4	8	7	19
Menaces	14	4	---	18
Introduction par effraction	3	10	---	13
Omission (défaut)	2	6	---	8
Incendie criminel	2	---	---	2
Voies de fait avec lésions	---	2	---	2
Déguisement	---	2	---	2
Agression armée	1	---	---	1
Appels harassants	---	1	---	1
Complicité de méfait	1	---	---	1
Complot	---	1	---	1
Possession arme prohibée	1	---	---	1
Prise véhicule automobile sans permission	---	1	---	1
Recel	1	---	---	1
Trafic de stupéfiants	---	1	---	1
Troubler la paix	1	---	---	1
Tuer-blesser animal	1	---	---	1
Usage négligent arme à feu	1	---	---	1
Voies de fait armé	1	---	---	1
Total	61	71	18	151

Remarques

- Le total de 28 vols est au sommet des délits commis.
- La possession de stupéfiants (26), les voies de fait (21), les méfaits (19) et les menaces (18) suivent.

Tableau A.7 — Clientèle par municipalité

Centre jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	3
Tadoussac	1
Les Bergeronnes	1
Les Escoumins	2
Longue-Rive	3
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	4
Colombier	---
Pessamit	2
Ragueneau	1
Chute-aux-Outardes	---
Pointe-aux-Outardes	2
Pointe-Lebel	4
Baie-Comeau	19
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	2
Total	44

Chambre de la jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	1
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	1
Longue-Rive	1
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	3
Colombier	---
Pessamit	2
Ragueneau	---
Chute-aux-Outardes	1
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	---
Baie-Comeau	21
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	---
Total	30

Sûreté du Québec

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	2
Tadoussac	---
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	3
Longue-Rive	---
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	---
Colombier	---
Pessamit	1
Ragueneau	---
Chute-aux-Outardes	2
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	3
Baie-Comeau	8
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	---
Total	19

Percepteur des amendes

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	---
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	---
Longue-Rive	---
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	---
Colombier	---
Pessamit	---
Ragueneau	---
Chute-aux-Outardes	---
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	---
Baie-Comeau	---
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	---
Total	---

Global

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	5
Tadoussac	2
Les Bergeronnes	1
Les Escoumins	6
Longue-Rive	4
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	7
Colombier	---
Pessamit	5
Ragueneau	1
Chute-aux-Outardes	3
Pointe-aux-Outardes	2
Pointe-Lebel	7
Baie-Comeau	48
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	2
Total	93

NOTE : La MRC de la Haute-Côte-Nord comporte les municipalités de Tadoussac/Sacré-Cœur jusqu'à Colombier inclusivement. La MRC de Manicouagan débute à Pessamit et se termine à Baie-Trinité.

Remarques

- La MRC de Manicouagan hébergeait 73,1 % des clients.
- La MRC de la Haute-Côte-Nord comptait 26,9 % des clients (18 % en 2009-2010).
- La moitié de la clientèle de Baie-Comeau (incluant le centre de réadaptation).

Tableau A.8 — Sanctions et mesures décernées aux jeunes

Centre jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	10
Travaux bénévoles	20
Versement à la victime	1
Versement à la communauté	---
DHS* — VI-SA-VI**	11
DHS — TOXICO	12
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	1
DHS — MISE EN ACTION	---
Lettre d'excuses	1
Total	56

Chambre de la jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	2
Travaux bénévoles	25
Versement à la victime	---
Versement à la communauté	2
DHS* — VI-SA-VI**	5
DHS — TOXICO	1
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2
DHS — MISE EN ACTION	3
Lettre d'excuses	8
Total	48

Sûreté du Québec

Mesure	Nombre
Atelier — STUPÉFIANTS	7
Atelier — VOL	4
Atelier — VIOLENCE	1
Atelier — VANDALISME	7
Atelier — VALEURS	---
Travaux bénévoles	---
Total	19

Percepteur des amendes

Mesure	Nombre
Travaux compensatoires	---
Total	---

Global

Sanction ou mesure	Nombre
Médiation	12
Travaux bénévoles	45
Travaux compensatoires	---
Versement à la victime	1
Versement à la communauté	2
DHS* — VI-SA-VI**	16
DHS — TOXICO	13
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	3
DHS — MISE EN ACTION	3
Atelier — STUPÉFIANTS	7
Atelier — VOL	4
Atelier — VIOLENCE	1
Atelier — VANDALISME	7
Atelier — VALEURS	---
Travaux bénévoles (renvoi)	---
Lettre d'excuses	9
Total	123

Remarques

- Nombre de mesures et de sanctions en baisse de 28,9 % (86 de moins en deux ans).
- Sanction de travaux bénévoles à 36,6 % (50 % l'an dernier).
- Sanction de DHS à 28,5 %.
- Médiation à 9,8 % (passé de 25 à 12 en un an).
- Mesure de renvoi à 19 références (comme l'an passé).

* DHS : Développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

Tableau A.9 — Résultats des mesures et des sanctions décernées

Centre jeunesse

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	10	7	2	1
Travaux bénévoles	20	18	2	---
Versement à la victime	1	1	---	---
Versement à la communauté	---	---	---	---
DHS* — VI-SA-VI**	11	11	---	---
DHS — TOXICO	12	12	---	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	1	---	---	1
DHS — MISE EN ACTION	---	---	---	---
Lettre d'excuses	1	1	---	---
Total	56	50	4	2

Chambre de la jeunesse

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	2	2	---	---
Travaux bénévoles	25	22	3	---
Versement à la victime	---	---	---	---
Versement à la communauté	2	2	---	---
DHS* — VI-SA-VI**	5	5	---	---
DHS — TOXICO	1	---	1	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2	1	1	---
DHS — MISE EN ACTION	3	2	1	---
Lettre d'excuses	8	3	5	---
Total	48	37	11	---

Sûreté du Québec

Mesure	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Atelier — STUPÉFIANTS	7	7	---	---
Atelier — VOL	4	3	1	---
Atelier — VIOLENCE	1	1	---	---
Atelier — VANDALISME	7	7	---	---
Atelier — VALEURS	---	---	---	---
Travaux bénévoles	---	---	---	---
Total	19	18	1	---

Percepteur des amendes

Mesure	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Travaux compensatoires	---	---	---	---
Total	---	---	---	---

Global

Sanction ou mesure	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	12	9	2	1
Travaux bénévoles	45	40	5	---
Travaux compensatoires	---	---	---	---
Versement à la victime	1	1	---	---
Versement à la communauté	2	2	---	---
DHS* — VI-SA-VI**	16	16	---	---
DHS — TOXICO	13	12	1	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	3	1	1	1
DHS — MISE EN ACTION	3	2	1	---
Atelier — STUPÉFIANTS	7	7	---	---
Atelier — VOL	4	3	1	---
Atelier — VIOLENCE	1	1	---	---
Atelier — VANDALISME	7	7	---	---
Atelier — VALEURS	---	---	---	---
Travaux bénévoles (renvoi)	---	---	---	---
Lettre d'excuses	9	4	5	---
Total	123	105	16	2

NOTE : Les mesures et sanctions classées dans « autre » le sont pour des retraits ou pour des changements de décision.

Remarques

- Plus de 85 % de mesures et sanctions complétées.
- En sanctions extrajudiciaires, taux de sanctions complétées à 89,3 %.
- Peines complétées à 77,1 %.
- Seulement une mesure extrajudiciaire non complétée.

* DHS : Développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

PARTIE B

Demandes de services hors programme

Tableau B.1 — Référents pour les demandes de services

- École secondaire (VOIE SECONDAIRE) →	13
- Communauté →	6
- Centre de réadaptation →	2
- Sûreté du Québec →	2
- École primaire (VOIE SECONDAIRE) →	2
- Centre jeunesse (volet contrevenant) →	1
- Centre jeunesse (volet protection) →	1
- Employeur →	1
- Contrevenant →	1
- Parent →	<u>1</u>
Total :	<u>30</u>

Remarques

- Total de 30 demandes de services pendant l'année tout comme l'an passé.
- Voie Secondaire (au secondaire) génère plus de 40 % des demandes.
- Une demande sur cinq provient de la communauté.

Tableau B.2 — Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées

Type de demandes	Nbre de demandes	Nbre de personnes impliquées	Nbre de demandes à terme	Nbre de personnes impliquées	Nbre de demandes interrompues	Nbre de personnes impliquées
Médiation de conflit	20	44	10	24	10	20
Médiation séparation	3	6	---	---	3	6
Atelier Vi-Sa-Vi (individuel)	2	2	1	1	1	1
Aide résolution	1	2	1	2	---	---
Rencontre d'excuses	1	2	---	---	1	2
Atelier DHS — RECHERCHE D'EMPLOI (individuel)	1	1	---	---	1	1
Aide-victime	1	1	1	1	---	---
Atelier intimidation	1	1	---	---	1	1
Total	30	59	13	28	17	31

Remarques

- Les 30 demandes touchaient 59 personnes.
- Au total, les 13 demandes (43,3 %) de services menées à terme concernaient 28 personnes. La proportion de demandes menées à terme était en baisse.
- Les demandes de médiation de conflits composent les deux tiers de l'ensemble.

NOTE : Les demandes de médiation dans les cas de séparation ont été considérées comme n'étant pas menées à terme. Elles ont cependant été orientées vers des médiateurs familiaux.

PARTIE C

**Activités de sensibilisation,
d'information et de formation**

Tableau C.1 – *Activités dispensées et receveur*

Type de formation	Receveur
Atelier sur l'intimidation et le harcèlement	Regroupement des maisons de jeunes (Haute-Côte-Nord et Manicouagan)
Atelier sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	Intervenants en santé mentale
Atelier interaction	Élèves du primaire
Atelier sur les perceptions	Regroupement des maisons de jeunes (Haute-Côte-Nord et Manicouagan)
Atelier sur l'intimidation	Clientèle de la maison des jeunes Le Spoth de Chute-aux-Outardes
Atelier sur l'intimidation	Clients du centre de réadaptation
Atelier sur les perceptions	Élèves du primaire
Atelier sur les perceptions et sur l'intimidation	Clients de la maison des jeunes de Baie-Trinité
Atelier Vivre Sans Violence	Joueurs d'une équipe de hockey
Atelier sur les perceptions et sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	Clientèle Panda Manicouagan
Atelier sur l'intimidation	Étudiants en éducation spécialisée
Atelier Vivre Sans Violence	Élèves du primaire
Atelier Vivre Sans Violence	Élèves du primaire
Atelier Vivre Sans Violence	Organisation syndicale
Ateliers sur l'intimidation et les perceptions	Éducatrice milieu scolaire

Remarques

- Quinze formations dispensées à des milieux variés.
- Les ateliers Vivre Sans Violence sont sollicités tout comme ceux sur l'intimidation, le harcèlement et les perceptions.

PARTIE D

**Contrat de services avec Services correctionnels Québec
pour Vivre Sans Violence**

Tableau D.1 — Clientèle rejointe et ayant complété

Groupe	Nombre de participants au départ	Nombre de participants à la fin
Groupe 1	8	7
Groupe 2	9	5
Groupe 3	7	1
Groupe 4	11	7
Total	35	20

NOTE : Chaque groupe assiste à trois ateliers de 75 minutes. Les raisons qui expliquent qu'un participant ne complète pas sa formation ont trait à la sortie de l'établissement avant la fin des trois séances, au départ en thérapie ou à un désistement personnel.

PARTIE E.1

Consultation des victimes et médiation pour l'entente-cadre

Fiche E.1

Consultation des victimes et médiation pour l'entente-cadre

❶	Nombre de victimes sollicitées →	29
❷	Nombre de jeunes impliqués →	39
❸	Nombre de victimes rejointes →	26
❹	Nombre d'accords obtenus →	8
❺	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →	2
	Motif →	- Désistement de la victime : 2
❻	Nombre de médiations réellement effectuées →	6
❼	Nombre de jeunes impliqués →	8
❽	Résultat des médiations effectuées →	- Complétées : 5 - Non complétée : 1
❾	Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓	

N ^{bre} de jeunes	Entente conclue
4	Rien d'autre que la médiation.
1	Effectuer 20 heures de travaux bénévoles au profit de la victime.
1	Effectuer 12 heures de travaux bénévoles au profit de la victime, terminer cartable de mathématiques et ne pas fréquenter de consommateurs.
1	Effectuer 4 heures de travaux bénévoles au profit de la victime.
1	Rédiger une lettre d'explications et d'excuses pour l'institution et rédiger une lettre d'explications et d'excuses pour le personnel.

PARTIE E.2

**Consultation des victimes pour les demandes
du procureur aux poursuites criminelles et pénales**

Fiche E.2

Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales

❶	Nombre de victimes sollicitées →	38
❷	Nombre de jeunes impliqués →	44
❸	Nombre de victimes rejointes →	29
❹	Nombre d'accords obtenus →	9
❺	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →	7
	Motifs →	
	- PPCP ne propose pas :	3
	- Retrait du PPCP :	1
	- Confusion RPD/PPCP :	1
	- Décisions à venir :	2
❻	Nombre de médiations réellement effectuées →	2
❼	Nombre de jeunes impliqués →	2
❸	Résultat des médiations effectuées →	
	- Complétées :	2
	- Non complétée :	0
❹	Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓	

N ^{bre} de jeunes	Entente conclue
1	Effectuer 3,5 heures de travaux bénévoles au profit de la victime.
1	Repeindre un escalier et défrayer les coûts du matériel.

NOTE : Dans les situations où le PPCP n'a pas proposé, un dossier a été « déjudiciarisé » et a mené à une médiation complétée en sanction extrajudiciaire.

ANNEXES

ANNEXE A

Mission

- Développer et maintenir une pratique différente en matière de justice.
- Favoriser la mise en place de mécanismes alternatifs de résolution de conflit, centrés sur la sensibilisation et la réparation.
- Favoriser l'implication des parties concernées en matière de règlement de conflit et susciter leur participation dans le processus.
- Permettre l'implication des personnes de la communauté intéressées par les questions de justice, afin d'éviter le renvoi aux instances judiciaires.
- Faire la promotion de comportements pacifiques et favoriser l'établissement de comportements plus harmonieux entre les membres de la communauté.
- Maintenir une approche qui repose sur une large implication communautaire et participer au développement de la solidarité.
- Tenter de modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une façon plus nuancée.
- Agir en matière de sensibilisation et de prévention de la criminalité.

ANNEXE B

Conseil d'administration et personnel (actuel)

➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION ◀

Nom	Poste occupé
Josée Trudel	Présidente
Astrid Bérubé	Vice-présidente
Nancy Lamontagne	Administratrice
Josée Langlois	Administratrice
André Noël	Administrateur
Hélène Martel	Personne-ressource sans droit de vote
Claude St-Pierre	Administrateur

➤ EMPLOYÉS ◀

Nom	Poste occupé
Lise Savard	Agente de bureau
Lina Desgagné	Intervenante (Manicouagan)
Josianne Deraps	Agente d'intervention et de développement (Haute-Côte-Nord)
Claude St-Pierre	Coordonnateur

ANNEXE C

Sanctions et mesures extrajudiciaires et judiciaires dispensées auprès des jeunes contrevenants

- **Travaux bénévoles :** Cette sanction permet au jeune d'effectuer bénévolement des travaux au profit d'un organisme à but non lucratif (OBNL).
- **Travaux compensatoires :** Cette mesure donne l'occasion au jeune de faire des travaux bénévoles au profit d'un OBNL de sa communauté pour rembourser une amende (Code de la route, règlements municipaux, etc.).
- **Médiation :** Cette sanction fait en sorte que la victime et le jeune se rencontrent, en présence d'un médiateur, afin de s'expliquer et de s'entendre sur une forme de réparation.
- **Lettre d'excuses :** Cette sanction offre l'opportunité au jeune de rédiger une lettre d'excuses à la victime en étant supervisé par un intervenant.
- **Versement à la communauté :** Cette sanction amène le jeune à verser une somme d'argent à un OBNL de sa communauté.
- **Versement à la victime :** Cette sanction permet au jeune de verser une somme d'argent à la victime.
- **Développement des habiletés sociales :** Cette sanction comporte deux sections :
 - 1) La section « Activités de formation » permet au jeune d'acquérir des connaissances, de modifier ses perceptions et son attitude (volets TOXICO et VIVRE SANS VIOLENCE).
 - 2) La section « Activités d'intégration sociale » vise à favoriser l'engagement et l'intégration du jeune dans une ressource de sa communauté et à faire vivre une expérience sociale enrichissante (volets RECHERCHE D'EMPLOI et MISE EN ACTION).

ANNEXE D

Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2010-2011

DÉPANNAGE DE L'ANSE DE BAIE-COMEAU
ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE DE BAIE-COMEAU
ÉCOLE MONSEIGNEUR BÉLANGER
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PESSAMIT
MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ
MAISON DES JEUNES L'ENTRETEMPS DE FORESTVILLE
SOCIÉTÉ DES PARCS DE BAIE-COMEAU
ÉCOLE SECONDAIRE UASHKAIKAN DE PESSAMIT
TÉLÉVISION RÉGIONALE HAUTE-CÔTE-NORD DES ESCOUMINS
GRAIN DE SOLEIL DE CHUTE-AUX-OUTARDES
RÉPIT DANIEL POTVIN DE BAIE-COMEAU
CLUB DE GOLF DE BAIE-COMEAU
SENTIERS DE LA RIVIÈRE AMÉDÉE DE BAIE-COMEAU
MAISON DES JEUNES LA RELÈVE DE BAIE-COMEAU
COMITÉ DU BELVÉDÈRE DE BAIE-COMEAU
PATINOIRE DE LONGUE-RIVE
CÉGEP DE BAIE-COMEAU
CHEVALIERS DE COLOMB DE LONGUE-RIVE